PROTÉGER, AGIR DURABLEMENT POUR LA SANTÉ

EXERCICES 2013, 2014, 2015

	2013	2014	2015
PROTÉGER LES ASSURÉS-ADHÉRENTS ET LEURS FAMILLES *Réf. Grenelle : 3.d.2. Mesures prises en faveur de la santé des consommateurs*			
ASSURER EFFICACEMENT LA MISSION DE SERVICE PUBLIC DE GESTION DU RÉGIME OBLIGATOIRE DES ASSURÉS SOCIAUX Résultat des audits sur la qualité de gestion du régime obligatoire (1)	**97,7%**	**98,5%**	**95,0%**
PROPOSER DES OFFRES COMPLÉMENTAIRES ADAPTÉES AUX BESOINS DES POPULATIONS PROTÉGÉES Amélioration et création de garanties et services décidées en assemblée générale pour l'année à venir	**AG 2013**	**AG/AGE 2014**	**AG/AGE 2015**
Offre globale	• Approbation du schéma global d'évolution de l'offre MGEN et des scénarios d'évolution possibles pour le système de cotisation	**AGE d'avril 2014** • Création de Mgénération Initiale, offre globale santé / prévoyance, spécifiquement destinée aux nouveaux entrants du champ de recrutement MGEN. **AG de juillet 2014** • Approbation du schéma général de la nouvelle gamme d'offres globales MGEN lancée en 2015 • Validation du principe de la création du statut de Membre Participant Associé (qui permet à tous les publics MGEN de rester adhérent) • Augmentation des cotisations minimales et maximales des compléments de cotisations, ainsi que des cotisations exprimées sous forme de forfait	**Avril 2015** • Évolution de l'offre globale et création de MGEN Santé Prévoyance
Offre Jeunes	–	–	–
Efficience Santé	–	–	• Enrichissement et évolution de l'offre avec deux nouvelles formules pour lancement en 2016

(1) Correspond au taux de maîtrise globale attribué par l'Assurance Maladie. Pour les années 2013 et 2014, la note est donnée par l'Assurance Maladie. Pour 2015, il s'agit d'une estimation MGEN.

PROTÉGER, AGIR DURABLEMENT POUR LA SANTÉ

EXERCICES 2013, 2014, 2015

	2013	2014	2015
MGEN Filia	• Prêt installation MGEN CASDEN : le plancher et le plafond de ce prêt ont été relevés • Caution acquisition : le champ a été élargi aux crédits à la consommation affectés au financement de travaux d'un montant inférieur ou égal à 75 000 €	–	–
Autres offres et services additionnels	• Substitution de l'Offre prévoyance facultative MGEN par l'Offre Prévoyance Rassurcap assurée par Parnasse MAIF	• Évolution de l'offre assurance emprunteur indemnitaire avec la création de tranches d'âge supplémentaires pour l'accessibilité tarifaire de l'offre	• Évolution de l'offre de dépendance facultative avec enrichissement de la proposition financière et création de services
ÊTRE PROCHE DE NOS ADHÉRENTS ET ACCOMPAGNER LEURS ÉVÉNEMENTS DE VIE			
Prestations d'action sociale versées aux adhérents sur dossier étudié en département	**31 025 664 €**	**32 680 217 €**	**32 498 510 €**
dont les 3 plus grands postes :			
Soins coûteux : compléments pour financer des restes à charge importants (pour traitements thérapeutiques nouveaux, soins liés aux maladies graves…)	8 060 355 €	9 787 578 €	10 165 818 €
Orphelinat : allocations annuelles	9 643 479 €	9 549 635 €	9 170 014 €
Handicap : allocations annuelles de base et prestations particulières (pour achat de fauteuil roulant, aménagement de domicile…)	5 837 927 €	6 398 163 €	6 626 758 €
Bénéficiaires des prestations d'action sociale [2]	**164 208 bénéficiaires**	**173 403 bénéficiaires**	**178 347 bénéficiaires**
dont les 3 plus grands postes :			
Soins coûteux	118 247 bénéficiaires	125 388 bénéficiaires	130 772 bénéficiaires
Orphelinat	13 236 bénéficiaires	13 122 bénéficiaires	12 675 bénéficiaires
Handicap	14 993 bénéficiaires	16 067 bénéficiaires	16 807 bénéficiaires
Réponses à la perte d'autonomie			
Prestations assurantielles versées pour dépendance totale	10 438 311 € 7 777 bénéficiaires	10 661 746 € 8 002 bénéficiaires	10 987 223 € 8 345 bénéficiaires
Services à Domicile pour dépendance totale (aide ménagère principalement)	1 149 677 € 1 039 bénéficiaires	1 197 450 € 1 098 bénéficiaires	1 262 351 € 1 191 bénéficiaires
Action Sociale : allocations annuelles et prestations particulières (pour achat de fauteuil roulant, aménagement de domicile…)	4 015 173 € 10 054 bénéficiaires	4 221 505 € 10 266 bénéficiaires	4 056 722 € 10 123 bénéficiaires
Aide au mutualiste aidant	407 342 € 1 156 bénéficiaires	421 363 € 1 217 bénéficiaires	440 325 € 1 329 bénéficiaires

(2) Une même personne peut être bénéficiaire de plusieurs prestations.

PROTÉGER, AGIR DURABLEMENT POUR LA SANTÉ

EXERCICES 2013, 2014, 2015

	2013	2014	2015
Capacité d'accueil des Établissements Hospitaliers pour Personnes Âgées Dépendantes du groupe MGEN - (Lits accessibles aux adhérents et non-adhérents)	753 lits	753 lits	753 lits
PERMETTRE L'ACCÈS À UNE SANTÉ DURABLE *Réf. Grenelle : 3.d.2. Mesures prises en faveur de la santé des consommateurs*			
AGIR POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ DES PERSONNES PROTÉGÉES			
Actions pour la prévention et la promotion de la santé des adhérents et du grand public			
Programmes et actions menés en faveur des adhérents et du grand public	634	590	868
Nombre de personnes bénéficiaires de ces actions (adhérents ou non)[3]	31 700	56 500	97 500
Nombre de départements où MGEN déploie ces actions	100	100	100
Personnes impliquées dans le champ de la prévention (salariés, bénévoles et experts)	1 108	1 103	1 104
Actions partenariales (avec l'association ADOSEN) pour la prévention et la promotion de la santé des élèves et de la communauté éducative			
Programmes et actions menés en faveur des élèves et de la communauté éducative	323	326	352
Nombre d'élèves et de membres de la communauté éducative bénéficiaires de ces actions[3]	30 200	52 065	137 400
Nombre de départements où MGEN déploie ces actions	80	91	93
METTRE L'EXPERTISE D'UNE MUTUELLE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE LA SANTÉ DES FONCTIONNAIRES			
Actions sociales menées en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale au bénéfice de ces personnels (actions concertées)			
Équipements spéciaux, aménagement ou matériel (ex : aide auditive)	15 327 équipements	17 316 équipements	22 185 équipements
Bénéficiaires d'aide humaine (type : tierce personne pour le ménage)	7 516 personnes	9 193 personnes	9 937 personnes
Bénéficiaires de l'Intervention Sociale et Familiale	1 173 bénéficiaires	1 081 bénéficiaires	958 bénéficiaires
Bénéficiaires de réservation des journées en centre de vacances	424 bénéficiaires	417 bénéficiaires	518 bénéficiaires
Bénéficiaires des réseaux PAS (Prévention Action, Suivi ouverts aux adhérents MGEN ou non)[4]	9 643 bénéficiaires	14 977 bénéficiaires	20 587 bénéficiaires
Bénéficiaires d'une réadaptation au travail (adhérents MGEN ou non)	50 bénéficiaires	67 bénéficiaires	142 bénéficiaires
Contribution financière totale de MGEN	**6 950 974 €**	**8 264 588 €**	**10 835 641 €**

(3) Les variations entre 2013 et 2015 du nombre de bénéficiaires sont liées à de nouvelles modalités de comptabilisation et de consolidation des données ainsi que, globalement, à une meilleure efficacité des actions (rassemblant un public plus large).

(4) La variation 2013-2014 du nombre de bénéficiaires est liée à de nouvelles modalités de consolidation des données et, globalement, à une mobilisation plus large des militants au service des réseaux PAS.

PROTÉGER, AGIR DURABLEMENT POUR LA SANTÉ

EXERCICES 2013, 2014, 2015

	2013	2014	2015
Nombre total d'agents de l'Éducation nationale accompagnés (prévention des risques professionnels à l'Éducation nationale ; aides auditives ; aménagement du domicile ou de la voiture pour une personne handicapée ; journées en centre de vacances pour personnes en situation de handicap, etc.) ✦	35 000 agents	44 000 agents	55 000 agents
Objectif 2015 : L'objectif est atteint. 27 000 en 2012, ils sont, depuis 2013, chaque année, plus de 30 000 personnes à bénéficier de prestations d'action sociale, de solidarité et de prévention grâce à la mobilisation du réseau MGEN et de ses militants locaux.			

Objectif 2015 30 000

PERMETTRE L'ACCÈS DE TOUS À DES SOINS ET SERVICES DE SANTÉ EFFICIENTS

Réf. Grenelle : 3.d.2. Mesures prises en faveur de la santé des consommateurs

PROPOSER UNE OFFRE SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIALE EFFICIENTE, DE QUALITÉ ET INNOVANTE			
Établissements de santé conventionnés accessibles aux adhérents	**2 141**	**2 144**	**2 127**
Professionnels de l'optique, du dentaire et de l'audition conventionnés par MGEN et accessibles aux adhérents			
Opticiens conventionnés (OPTISTYA) [5]	2 161	2 339	8 021
Audioprothésistes partenaires (AUDISTYA)	3 009	3 284	3 593
Chirurgiens-dentistes libéraux conventionnés	24 347	23 862	23 143
Centres dentaires conventionnés	532	550	580
Part des départements où au moins 6 dentistes sur 10 adhèrent au protocole MGEN/MFP [6] ✦	**79 %**	**79 %**	**77 %**
Objectif 2015 : Fin 2015, seulement 77 % des départements comptaient le nombre visé de praticiens conventionnés. La non réalisation de l'objectif s'explique par un contexte national de dialogue tendu entre les mutuelles, notamment la MFP (Mutualité Fonction publique) et les praticiens de santé libéraux sur les questions de conventionnement. Pour autant, le nouveau conventionnement de 580 centres dentaires mutualistes a permis d'améliorer l'accès aux soins dentaires pour de nombreux adhérents.			
Patientèle des établissements du groupe MGEN			
Soins de suite et de réadaptation			
Journées d'hospitalisation complète	360 780	377 007	375 572
Journées d'hospitalisation de jour	12 956	13 946	15 629
Médecine chirurgie obstétrique			
Journées d'hospitalisation complète	22 163	21 696	21 104
Journées d'hospitalisation de jour et de nuit	2 506	2 786	3 073
Consultations	7 896	8 383	8 776
Établissements de santé mentale (psy temps plein et hôpitaux de jour)			
Journées d'hospitalisation complète et de semaine	71 783	69 266	64 151
Consultations	30 824	30 782	28 011

Objectif 2015 100 %

(5) Au 1er janvier 2015, OPTISTYA est devenu un réseau ouvert (pas de nombre limité d'adhérent).
(6) Il est tenu compte de l'accès aux centres dentaires conventionnées avec MGEN.

PROTÉGER, AGIR DURABLEMENT POUR LA SANTÉ

EXERCICES 2013, 2014, 2015

	2013	2014	2015
Établissements médico-sociaux			
Journées d'hébergement	266 242	267 854	268 101
Centres médicaux et dentaires			
Passages (1 consultation ou plus)	389 144	287 868	315 932
Établissement pour personnes en situation de handicap			
Journées d'hospitalisation complète	74 991	74 064	73 591
Taux d'occupation des établissements du groupe MGEN (rapporté aux autorisations données par les agences régionales de santé)			
Soins de suite et de réadaptation (hospitalisation complète)	80,0 %	82,0 %	82,0 %
Médecine chirurgie obstétrique (hospitalisation complète)	93,4 %	91,4 %	89,0 %
Établissements médico-sociaux (hébergement)	96,9 %	97,5 %	97,6 %
Établissement psy temps plein (hospitalisation complète)	81,0 %	78,4 %	72,6 %
Établissements de santé mentale (hospitalisation de jour)	72,4 %	74,3 %	71,8 %
Satisfaction des patients des établissements du groupe MGEN ✦			
Soins de suite et de réadaptation et Médecine chirurgie obstétrique			
Satisfaction globale	**92,0 %**	**92,7 %**	**91,6 %**
Relation soignant/soigné	nc	94,2 %	89,3 %
Satisfaction quant à la prise en charge de la douleur	nc	92,2 %	85,5 %
Établissements de santé Mentale			
Satisfaction globale	**86,0 %**	**92,0 %**	**92,1 %**
Relation soignant/soigné	nc	89,0 %	80,1 %
Satisfaction quant à la prise en charge de la douleur	nc	76,0 %	63,9 %
Établissements médico-sociaux			
Satisfaction globale	**83,6 %**	**85,5 %**	**87,8 %**
Relation soignant/soigné	nc	88,6 %	80,7 %
Satisfaction quant à la prise en charge de la douleur	nc	68,3 %	57,6 %
Centres médicaux et dentaires			
Satisfaction globale	**nc**	**94,0 %**	**96,0 %**
Relation soignant/soigné	nc	93,1 %	90,5 %
Satisfaction quant à la prise en charge de la douleur	na	na	74,1 %
Objectif 2015 : Objectif atteint et dépassé. La satisfaction moyenne globale de la patientèle des établissements MGEN a atteint 92 % en 2015. Une méthodologie d'enquête nouvelle mesure cette satisfaction de manière homogène pour les différents types d'établissements sanitaires et médico-sociaux du groupe.			
Plaintes et réclamations recensées dans les établissements			
Total des plaintes et réclamations	402	524	398

Objectif 2015 90 %

nc – Information temporairement non collectée ou non consolidée. na – Information non applicable.